



# L'EMPLOI SOUS HAUTE SURVEILLANCE

**La question de l'emploi est aussi sensible chez les cheminots pour leurs conditions sociales, qu'elle est centrale pour l'avenir du Service Public.**

Devant la tourmente libérale, les acquis sociaux, le code du travail et les services publics sont des obstacles à briser.

A la SNCF, l'obsession de la culture des résultats financiers qui guide les choix de la Direction, épaulée par le Gouvernement (suppressions de trains, fermetures de lignes, d'ateliers, de gares, de guichets) fragilise toujours plus le service que les cheminots ont à offrir aux usagers.

Cette stratégie trouve sa traduction en faisant du social – emplois, conditions de travail, salaires – la variable d'ajustement.

Les réorganisations, les restructurations, les externalisations et la sous-traitance réduisent fortement le nombre d'emplois.

Entre 2004 et 2014, les effectifs réels, au global - Cadre Permanent, Contrats à Durée Indéterminée, Cadres Supérieurs - ont chuté de 19872 (de 171 079 à 151 207), soit en moyenne près de 2000 par an.

Le nombre de personnels au Cadre Permanent – statut social qui demeure un rempart à l'individualisation, à la mise en concurrence entre salariés de l'entreprise et qui garantit l'efficacité du Service Public – n'a cessé de reculer, de 163 333 à 138 806 (-24 527).

Les embauches au CP ne constituent aujourd'hui plus que 75% des recrutements contre 90%, il y a 10 ans.

Les embauches de contractuels sont en hausse : +74% (+133% pour les CDI à temps partiel).

La population féminine représente seulement 19,87% de l'ensemble des cheminots, 35% des contractuels en CDI et 58% en CDD sont des femmes.

Les mesures de la Direction pour baisser « le coût du travail » renforcent la flexibilité et la précarité chez les cheminots, quel que soit le statut de leur emploi.

Depuis la loi du 04 août 2014 portant réforme ferroviaire et la création du nouveau Groupe Public Ferroviaire, la priorité n'est plus le Service Public avec ses obligations : continuité, qualité de service, sécurité.

Son objectif premier est de contenir la dette du système en se développant à l'international, d'augmenter la rentabilité des activités et préparer l'ouverture à la concurrence.

Après les budgets 2015 et 2016 qui n'ont en rien modifié la trajectoire quant à l'évolution de l'emploi, l'enjeu pour l'entreprise dans la période est de gérer les sous-effectifs et la contrainte budgétaire par une mobilité géographique, professionnelle, des reconversions en changeant le contenu des métiers. Cela suppose aussi un management avec des cadres exposés qui doivent être à la botte des premiers dirigeants.

*Pour la CGT :*

- *Parce que la SNCF appartient à la Nation ;*
- *Parce que les cheminots n'en peuvent plus de voir leurs conditions de vie, de travail et de santé se dégrader.*

*Il y a urgence à contrecarrer les orientations actuelles de la Direction et du Gouvernement.*

*Il y a nécessité d'une politique de recrutement offensive en s'appuyant sur les revendications locales des cheminots en prise avec les réalités, ce qui a toujours permis d'acquérir des embauches supplémentaires.*

*Pour financer cela, il s'agit de changer radicalement le cap : les gains de productivité (30% réalisés en 10 ans), les dividendes versés à l'Etat, le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE), l'argent dépensé dans l'achat de filiales, les gaspillages (campagnes de publicité, séminaires...), doivent être mobilisés pour sécuriser et développer l'emploi et les salaires.*

**Le 09 MARS, la Fédération CGT appelle  
les cheminots à exiger  
l'ouverture de réelles négociations sur l'emploi,  
afin d'obtenir satisfaction**

